

Informations et délibérations du Conseil municipal

Vice-maire 2010

Dans sa séance du 7 décembre 2009, le Conseil municipal a nommé M. Marc Utermann en qualité de Vice-maire pour l'année 2010.

Sapeurs-pompiers Moron

Le Conseil informe la population que la commission d'étude pour l'achat d'un nouveau tonne-pompe s'est constituée avec les membres suivants : Mme Aline Juillerat (secrétaire), MM. Jean-Marc Sprunger, Jörg Mülhaupt, Jean-Philippe Minger, Gérard Lerch, Pascal Baillif et Claude-Alain Reymond.

Home La Colline

Le Conseil municipal de Bévillard a, dans sa séance du 7 décembre 2009, décidé de proposer M. Marc Utermann en tant que délégué de Bévillard au comité de direction du Home La Colline.

Nouveaux résidents de Bévillard

Le Conseil informe la population qu'une soirée d'accueil des nouveaux résidents de Bévillard 2009 est prévue le jeudi 21 janvier 2010, dès 18h00, à la salle communale de la Halle de gymnastique de Bévillard. Les personnes concernées recevront une invitation personnelle début janvier 2010.

Subventions communales

Dans sa séance du 7 décembre 2009, le Conseil municipal a adopté le nouveau barème utilisé pour calculer les subsides communaux versés aux élèves qui suivent des cours de musique de l'Ecole de Musique du Jura Bernois, de l'Ecole Jurassienne et Conservatoire de Musique et de l'Ecole de Musique de Bienne. Ce barème tient compte du revenu et de la fortune imposables des parents des bénéficiaires. Ce barème est à disposition au bureau municipal.

Nouvelle ligne de bus Péry – Champs de Boujean – Mâche (N° 73)

Les personnes intéressées peuvent se procurer au bureau municipal la brochure « *Gagner 20 minutes par trajet en direction des Champs de Boujean ? C'est possible* ». Ce document est édité par les Transports publics biennois (www.vb.tpb.ch). En utilisant cette ligne, les utilisateurs des transports publics évitent le détour par la gare de Bienne.

Fermeture du bureau municipal

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le bureau municipal sera fermé du mardi 22 décembre 2009 17h30 au dimanche 3 janvier 2010. Pour les situations d'urgence, vous avez la possibilité de téléphoner au 079/445.15.60 (Maire) ou au 078/601.84.05 (Secrétaire municipal).

2735 Bévillard, le 9 décembre 2009

Conseil municipal